



Vingt-troisième session  
Nairobi, 11–15 avril 2011

## Projet de compte rendu du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur les travaux de sa vingt-troisième session

### I. Organisation de la session (points 1 à 4 de l'ordre du jour)

#### A. Ouverture de la session

1. La vingt-troisième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a été ouverte le lundi 11 avril 2011, à 10 h 30, par M. Clifford Everaldo Warmington (Jamaïque), Président du Conseil d'administration.
2. L'ouverture officielle de la session a été précédée par un divertissement musical de bienvenue offert par des jeunes venant pour la plupart de l'établissement informel « Korogocho » à Nairobi.
3. Des déclarations liminaires ont été prononcées par M. Achim Steiner, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi; par Mme Inga Björk-Klevby, Directrice exécutive adjointe d'ONU-Habitat, au nom du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon; par M. Joan Clos, Directeur exécutif d'ONU-Habitat; et par M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya. Le message du Secrétaire général est reproduit dans l'annexe [ ] du présent rapport.
4. Dans sa déclaration, M. Steiner a vivement remercié le gouvernement Kenyan pour l'appui apporté aux travaux d'ONU-Habitat et du PNUE et a exprimé sa conviction qu'ONU-Habitat jouerait un rôle de plus en plus important dans le domaine du développement durable au cours des années à venir. ONU-Habitat représentait, a-t-il rappelé, la seule institution intergouvernementale qui s'intéressait principalement aux établissements humains et, ainsi même, aux liens entre le logement et l'économie. Les opportunités de mieux comprendre la dynamique des zones urbaines étaient nombreuses, mais tout aussi nombreuses étaient les situations tragiques observées dans les villes, qui abritaient plus de la moitié de l'humanité. De graves déficiences restaient à combler dans les domaines de la gestion des catastrophes, de l'emploi, des moyens de subsistance durable, de l'économie verte et du droit même à la vie tel que reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme.
5. ONU-Habitat avait appuyé, exécuté et dirigé des programmes de première importance dans les établissements humains du monde entier, mais les Nations Unies et la communauté internationale devaient trouver les moyens d'apporter un soutien plus ferme à la vision d'ONU-Habitat et de répondre aux besoins des villes partout dans le monde. De nombreux projets, tels que le projet intitulé « Nairobi's Ghetto Classics project » et les projets conjointement menés par ONU-Habitat et le PNUE, démontraient que cela était possible. Le rôle des Nations Unies, a-t-il dit, n'était pas de régir, mais de montrer comment la communauté internationale pourrait mieux adapter son appui de sorte que les premiers concernés dans les zones urbaines puissent façonner leur propre avenir.
6. Le PNUE figurait parmi les partenaires essentiels d'ONU-Habitat et les deux programmes avaient coopéré à différents niveaux sur diverses questions, notamment l'économie verte et les changements climatiques au sujet desquels ils s'étaient efforcé de mobiliser l'appui du secteur public et d'autres types d'appui pour s'attaquer aux problèmes liés aux émissions urbaines, aux infrastructures, à l'énergie, au transport et à la mobilité humaine. Pour le PNUE, le renforcement du

partenariat avec ONU-Habitat était une priorité et les changements concrets qui seraient opérés au cours des prochaines années viseraient à produire ensemble des résultats efficaces. ONU-Habitat et le PNUE, a-t-il annoncé, étaient en mesure d'appliquer le principe d'unité d'action. Le PNUE allait suivre les débats de la présente session avec intérêt et le Directeur exécutif a invité les représentants à envisager l'avenir des villes dans l'optique du développement humain et à prêter l'attention voulue au passage à une économie verte et aux moyens de subsistance durable. Il a conclu son allocution en observant que, bien que l'on accorde une grande importance à la théorie, c'est sur la base de la pratique que l'on serait évalué et jugé.

7. La projection d'un film sur les travaux d'ONU-Habitat en Haïti dans le cadre de la contribution du Programme au peuple haïtien au lendemain du séisme qui a affecté ce pays en 2010 a précédé la déclaration du Directeur exécutif d'ONU-Habitat.

8. Dans sa déclaration, le Directeur exécutif a souhaité la bienvenue aux représentants à Nairobi. Il a salué la présence et l'appui continus et fermes du PNUE et de son Directeur exécutif, notant que les deux programmes entretenaient des liens étroits au niveau des programmes et de la coordination et avaient des intérêts communs sur les questions touchant à l'environnement naturel et à l'environnement construit par l'homme, c'est-à-dire sur la plupart des problèmes que rencontre l'humanité. Il a souligné que la présente session se tenait dans une période caractérisée par des problèmes urbains de première importance qu'il serait imprudent d'ignorer. Ces problèmes pouvaient être regroupés en quatre catégories: les problèmes démographiques; les problèmes d'environnement; les problèmes économiques et sociaux; et les problèmes liés à l'évolution des villes.

9. Le problème de la démographie entraînait une croissance de la population urbaine dans les pays en développement : on observait une augmentation de l'émigration rurale à la fois à l'intérieur des pays et entre les pays, en particulier chez les jeunes et les personnes à la recherche d'un emploi. Les problèmes d'environnement se traduisaient par la nature de plus en plus urbaine de la dégradation de l'environnement : les quantités de gaz à effet de serre résultant des activités humaines et imputables à la consommation dans les zones urbaines, notamment dans les pays en développement, pourraient représenter jusqu'à 70 % des émissions, selon les méthodes de calcul fondées sur la production et celles fondées sur la consommation; en outre, jusqu'en 2010, la majorité des victimes de catastrophes naturelles étaient des habitants des villes. Parmi les problèmes économiques et sociaux, figuraient l'absence d'emplois décents pour une grande partie de la population croissante des villes, en partie imputable dans les pays en développement à l'augmentation inquiétante de la migration urbaine, sans industrialisation. Seuls quelques pays émergents, comme le Brésil, la Chine et l'Inde, commençaient à produire des emplois pour leur population urbaine en pleine croissance en intensifiant l'industrialisation. Dans d'autres pays, encore nombreux, 60 à 65 % de la population vivait dans des taudis sans accès à un emploi décent. Les pays développés faisaient face, eux aussi, à de nombreux problèmes, les inégalités de revenu et de richesse se creusant entre les diverses catégories sociales. L'expansion urbaine et la congestion croissante des villes posaient d'importants défis au niveau de la planification. En laissant les villes s'étaler de façon anarchique, on condamnait les occasions de créer des richesses par les économies d'échelle et le regroupement: l'expansion des villes et l'encombrement des réseaux routiers qui en résultait avaient accru les coûts de transaction et réduit l'efficacité, entravant les possibilités de créer des emplois et d'assurer la prospérité des jeunes.

10. En dépit de ces problèmes, il y avait des signes d'espoir. Ces signes étaient clairement visibles dans de nombreuses villes qui confrontaient les problèmes en déployant les meilleures pratiques pouvant être adaptées à d'autres villes. Le pessimisme perpétuel à propos des villes n'avait fait qu'encourager l'inaction, alors qu'il fallait suivre une approche positive qui mette en valeur ce que les villes ont toujours été : de lieux de prospérité, de culture, de recherche intellectuelle, de liberté et de développement individuel. Il a proposé que l'on revienne aux sources, prônant une approche ancrée dans les principes fondamentaux de la planification urbaine. Cette approche pouvait être simple : la planification urbaine de base a commencé dans la rue et le reste a suivi. On pourrait remédier à l'expansion urbaine actuelle en intensifiant la densité, tout en préservant la dignité, de sorte à retrouver le flux et le reflux efficaces de la vie urbaine. La prospérité et la qualité de la vie reviendraient ensuite.

11. La ville avait un avenir, a-t-il dit. Bien que l'on ait eu tendance à penser qu'il fallait investir dans les zones rurales pour que les populations restent dans les campagnes, il a finalement été reconnu que la fourniture des services de base à l'ensemble des zones rurales ne présentait pas un bon rapport coût-efficacité. Lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, en 1996, aucune alternative à la ville n'était proposée. Toutefois, au vingt-et-unième siècle, les taudis ont envahi les villes et la réflexion s'est imposée. Le Directeur exécutif d'ONU-Habitat a donc invité les représentants à envisager la tenue d'une troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement durable qui insufflerait un mouvement d'optimisme, et qui permettrait d'imaginer la prospérité, la liberté et l'égalité et des villes qui réuniraient ces trois éléments à la fois.

12. Dans sa déclaration, M. Kibaki a noté qu'à un moment où l'urbanisation rapide était un problème majeur dans la plupart des régions du monde, il était tout à fait approprié que les délibérations du Conseil soient guidées par le thème du développement urbain durable par l'accès équitable à la terre, aux services et aux infrastructures. À présent, plus de la moitié de la population mondiale vivait en milieu urbain et ce chiffre allait atteindre 70 % d'ici à 2050, augmentant tous les ans de 70 millions d'habitants, ce qui représente l'équivalent de sept mégacités. Un tiers de la population urbaine – plus de un milliard de personnes – vivaient dans des établissements informels où elles souffraient d'un manque d'accès à la terre, aux services et aux infrastructures. L'urbanisation rapide entraînait une expansion des établissements informels et constituait un problème extrêmement sérieux et un immense défi.

13. Il a invité les représentants à tirer profit de la présente session pour mettre en commun les expériences nationales et à formuler des programmes créatifs en vue de résoudre ces problèmes. Prenant pour exemple l'expérience du Kenya, il a attiré l'attention sur les problèmes des transports, de la pollution, de l'emploi et des établissements informels, et a laissé entendre que l'application de la nouvelle Constitution permettrait de mieux aborder ces problèmes. La Constitution reconnaissait les droits fondamentaux au logement, à l'eau, à l'assainissement et à un environnement propre. La Commission nationale des terres avait été établie pour faire respecter ces principes. Le Gouvernement, en collaboration avec ONU-Habitat, continuerait de mettre en œuvre le Programme d'amélioration des taudis au Kenya pour améliorer la vie des personnes vivant et travaillant dans les établissements informels. Le Gouvernement avait également adopté un certain nombre d'incitations au logement visant à encourager l'investissement du secteur privé et les améliorations en faveur des groupes à faible revenu, et avait mis en place un cadre juridique favorable à ces améliorations. Observant que les problèmes d'urbanisation ne pouvaient être résolus un acteur agissant seul et que les partenariats étaient essentiels en la matière, il a conclu en déclarant la vingt-troisième session du Conseil d'administration officiellement ouverte.

## **B. Participation**

14. Les États ci-après, membres du Conseil d'administration, étaient représentés : [À compléter].

15. Les États ci-après, membres du Conseil d'administration, ont participé en qualité d'observateurs : [À compléter].

16. Les organismes des Nations Unies étaient représentés: [À compléter].

17. Les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient représentées : [À compléter]

18. Les représentants ci-après des assemblées nationales et régionales, de parlements, d'autorités locales et nationales, associations régionales et internationales d'autorités locales, ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur privé, ont assisté à la session.

19. La liste intégrale des organisations participant à la session se trouve dans la liste finale des participants parue sous la cote [ ].

## **C. Élection du Bureau**

20. À la 1<sup>ère</sup> séance plénière, le lundi 11 avril 2011, M. Vincent Karega (Rwanda) a été élu Président du Conseil d'administration à sa vingt-troisième session.

21. Les autres membres du Bureau ci-après ont été élus pour la session :

Vice-Présidents :	M. Konrad Paulsen (Chili)
	M. Liu Guangyuan (Chine)
	M. Sergey Trepelkov (Fédération de Russie)
Rapporteur :	Mme Heli Serve (Finlande)

## **D. Examen des pouvoirs des représentants**

22. [À compléter]

## **E. Adoption de l'ordre du jour**

23. À sa 1<sup>ère</sup> séance plénière, le Conseil d'administration était saisi des documents HSP/GC/23/1 et Add.1. Le Conseil d'administration a adopté, pour sa vingt-troisième session, l'ordre du jour provisoire ci-après paru sous la cote HSP/GC/23/1 :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.

3. Vérification des pouvoirs des représentants.
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
5. Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les questions de coordination.
6. Dialogue sur le thème spécial de la vingt-troisième session du Conseil d'administration.
7. Programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et budget de la Fondation pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2012–2013.
8. Ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport de la session.
11. Clôture de la session.

## **F. Organisation des travaux**

24. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le Conseil d'administration a créé un Comité plénier, auquel il a renvoyé les points 5, 7 et 8 de l'ordre du jour, les questions découlant de ces points et d'autres points de l'ordre du jour devant être examinées à titre préliminaire en plénière dans le cadre du débat général du Conseil.

25. Les travaux préliminaires de la plénière ont été divisés en deux segments : un segment de haut niveau où interviennent essentiellement les ministres et autres chefs de délégation, qui se tiendrait le premier et le deuxième jour ; et un dialogue sur le thème de la session entre les gouvernements et les autorités locales et autres partenaires du Programme pour l'habitat, qui se tiendrait le troisième jour.

26. Le Conseil d'administration a également créé un Comité de rédaction pour examiner les projets de résolution soumis au Conseil d'administration.

27. Pour l'examen des points de l'ordre du jour, les représentants étaient saisis des documents correspondants indiqués dans l'ordre du jour provisoire annoté de la session (HSP/GC/23/1/Add.1). La liste des documents, classés par cote, est reproduite dans le document HSP/GC/23/INF/1.

## **G. Déclaration de politique générale du Directeur exécutif**

28. Souhaitant la bienvenue aux représentants, le Directeur exécutif a donné un aperçu de problèmes actuels dans le domaine du développement urbain et des établissements humains. Il a souligné qu'il était nécessaire de changer la façon d'aborder ces problèmes en délaissant les méthodes actuelles pour s'orienter vers une nouvelle approche, choisie de façon délibérée, plutôt que de laisser libre cours aux réactions spontanées. Il existait des façons simples et réalisables d'aborder la question de l'urbanisation, y compris une multitude d'exemples efficaces et de bonnes pratiques qui répondaient aux problèmes démographiques et aux inégalités économiques et sociales et qui pouvaient être reproduits dans le reste du monde. Les villes, a-t-il dit, devraient être perçues comme des éléments d'actif et non de passif, qui offrent la possibilité de stimuler la croissance et d'accroître les richesses nationales. Pour résoudre les problèmes urbains actuels, un changement de paradigme, s'accompagnant d'une attitude optimiste et d'une certaine audace, était nécessaire.

29. La communauté internationale, a-t-il dit, ne pouvait accepter ni la proportion élevée de citadins vivant actuellement dans des taudis dans les pays en développement ni le taux de chômage important qui les affecte. Les zones urbaines dans les pays développés connaissaient également de nombreux problèmes, elles étaient responsables d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial et se caractérisaient par une inégalité croissante, des emplois à faible revenu et de nombreux conflits. Les pays développés devaient reconnaître que la planète Terre ne pouvait supporter les taux de consommation d'énergie actuels, en particulier les énergies fossiles. Il fallait dégager un nouveau consensus mondial sur l'avenir de villes, et les pays développés et en développement devaient ensemble repenser l'avenir des villes.

30. Il a appelé à un retour aux sources et a proposé de redécouvrir les principes de l'urbanisation et de tirer les leçons des expériences passées. Un retour aux sources constituait une méthodologie rationnelle et un choix technique pertinent, et offraient une voie politique appropriée pour s'assurer que les villes évoluent de façon plus démocratique et participative et qu'elles puissent aller de pair

avec le développement et produire des résultats sur les plans social, économique et politique. La transformation des villes serait toutefois complexe et risquait d'éloigner les populations de leurs dirigeants. Il était donc essentiel que le public comprenne les travaux des politiciens en matière de développement urbain.

31. Sa vision de la nouvelle approche de l'urbanisation comprenait trois stratégies de base. La première impliquait un retour à la planification urbaine, délaissée pendant plusieurs dizaines d'années pour être complexe, onéreuse et extrêmement difficile à mettre en œuvre. Le point de départ de la planification urbaine devrait être le point le plus simple, à savoir la planification des rues. Les rues représentaient un espace commun qui impliquait l'ensemble de la communauté dans la gestion d'un bien commun. Elles augmentaient immédiatement la valeur des terres et le développement des infrastructures augmentait encore la valeur des terres dans un processus cyclique qui fournissait les ressources en faveur de l'expansion des zones urbaines. La deuxième stratégie consistait à créer des institutions urbaines appuyées par la législation sur les questions urbaines majeures. Les villes ne pouvaient devenir des espaces favorables à la prospérité sans un certain nombre d'institutions de base que les populations pourraient comprendre et dont les réglementations seraient observées. La troisième stratégie consistait à donner la priorité à la création d'emplois par les parties prenantes urbaines, notamment les maires, les gouverneurs et autres décideurs. Les taux de chômage actuels démontraient l'échec du développement urbain et de la gestion des villes.

32. S'agissant des travaux menés par ONU-Habitat, il a fait savoir que l'Organisation se concentrerait sur les questions de la planification et de la législation urbaines de base, des finances municipales, du développement économique urbain et de la création d'emplois dans les villes. Son mandat était d'axer ses efforts sur le plan stratégique et institutionnel à moyen terme orienter vers l'obtention de résultats. Sa structure de gestion et de gouvernance faisait actuellement l'objet d'un examen dans le contexte des restrictions budgétaires qui avaient un effet préjudiciable sur ses activités. Elle consacrait environ 65 % de son budget à des projets sur le terrain au niveau national et les allocations budgétaires pour de tels projets étaient en hausse, ce qui permettait d'en entreprendre davantage. Le reste servait à mener des travaux de fond et normatifs, qui souffraient d'un manque de ressources. Du point de vue des activités normatives, on était en train de prendre des mesures pour accroître la souplesse et l'adaptabilité aux nouvelles exigences du processus urbain mondial; le problème était d'apporter les changements voulus alors que les ressources diminuaient. Étant donné cette baisse touchant le système des Nations Unies, il importait d'être pragmatique et efficace, et de veiller à une utilisation optimale des ressources disponibles pour la fourniture de biens et services. À cette fin, on était en train de réviser les règles et les normes afin de réduire les lourdeurs administratives et les pertes de temps. Il a déclaré accorder sa confiance la plus totale au personnel d'ONU-Habitat, faisant remarquer qu'une réduction de 10 % de l'effectif au cours des cinq derniers mois a contribué de manière appréciable à rééquilibrer le budget. Il était toutefois crucial de trouver de nouvelles idées et des approches novatrices face aux défis. À cette fin, trois groupes de travail avaient été créés, portant sur le nouvel aménagement urbain, sur la législation urbaine, et sur le développement économique et la création d'emplois.

33. Il a attiré l'attention sur un certain nombre de questions et de décisions sur lesquelles le Conseil d'administration devait se pencher, dont celles concernant la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, l'examen de la gouvernance d'ONU-Habitat, le thème spécial de la vingt-troisième session du Conseil d'administration, le programme de travail et le budget 2012-2013 et les opérations de prêt de capitaux de départ remboursables, avant d'aborder le sujet des stratégies et cadres mondiaux et nationaux pour les futurs travaux sur l'amélioration des taudis. Il a fait savoir que les leçons des 20 dernières années avaient clairement montré l'importance cruciale d'un engagement participatif des populations touchées, de l'introduction de services d'approvisionnement et d'assainissement de base et de la construction de voies d'accès. Des moyens éprouvés d'améliorer les taudis existaient, mais ils exigeaient la coopération des populations concernées et un développement par étapes de l'infrastructure urbaine. Il importait d'identifier les besoins des habitants des taudis en se tenant à leur écoute et, ensuite, d'élaborer des politiques pour les soutenir. Pour finir, il a souligné la nécessité de planifier l'avenir des villes afin de garantir la prospérité, l'égalité et la liberté pour tous.

## **H. Travaux du Comité plénier**

34. [À compléter]

## **I. Travaux du Comité de rédaction et adoption des résolutions**

35. [À compléter]

**II. Segment de haut niveau et dialogue sur le thème spécial de la vingt-troisième session du Conseil d'administration (points 5 à 7 de l'ordre du jour)**

36. [À compléter]

**III. Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session (point 8 de l'ordre du jour)**

37. [À compléter]

**IV. Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)**

38. [À compléter]

**V. Adoption du rapport de la session (point 10 de l'ordre du jour)**

39. [À compléter]

**VI. Clôture de la session (point 11 de l'ordre du jour)**

40. [À compléter]

---

## Annexe [ ]

### Message du Secrétaire général

C'est avec plaisir que je vous adresse mes vœux à tous, réunis pour la vingt-deuxième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat. Je vous remercie de votre engagement à l'égard de notre but commun d'avoir des villes constituant des cadres de vie et de travail pleins de beauté, verts, durables et dignes. Dans ce monde qui s'urbanise de plus en plus, imaginer les villes du futur, c'est imaginer l'avenir même de l'humanité.

L'ère urbaine dans laquelle nous entrons comporte beaucoup d'inconnues, dont les principales sont les dangers croissants associés aux changements climatiques. Ce que nous en savons est tout aussi effrayant. Depuis la déclaration des Objectifs du Millénaire pour le développement, il y a dix ans, 55 millions de nouveaux habitants sont venus s'ajouter à la population des taudis de par le monde. On pense qu'une grande partie de la croissance démographique mondiale se fera dans les zones urbaines des pays en développement. Et partout, nous pouvons nous attendre à une énorme augmentation de la demande de terre, de logement, de services de base et d'infrastructure.

Nous avons les connaissances scientifiques et la technologie nécessaires pour bâtir des villes plus intelligentes et faire face aux défis de l'expansion urbaine. Nous savons quelles politiques seraient à même de renforcer la bonne gouvernance urbaine et améliorer dont les villes traitent les questions essentielles telles que le logement, l'utilisation des terres, l'accès équitable à la terre, la succession et le droit au logement, l'assainissement et l'efficacité énergétique.

Notre défi collectif est de stimuler le développement urbain durable et de passer à une économie verte. Vos délibérations sont également une occasion importante de faire en sorte qu'il soit pleinement tenu compte du programme de développement urbain lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable – Rio+20 qui se tiendra l'année prochaine.

Comme c'est le cas depuis des siècles, les villes jouent un rôle central dans le progrès de l'humanité. Faisons en sorte que tous leurs habitants jouissent du bien-être dont ils ont besoin pour continuer à apporter leurs contributions uniques et inestimables. Je vous souhaite plein de succès dans vos travaux.

---

## Annex [ ]

### Message by the Secretary-General

It is a pleasure to send greetings to ONU-Habitat's Conseil d'administration. Thank you for your commitment to our shared pursuit of cities that are beautiful, green, sustainable and humane places to live and work. As our world becomes more and more urbanized, imagining the cities of the future is imagining the very future of humanity.

The urban era we are entering has many unknowns, chief among them the growing dangers associated with climate change. Moreover, what we know already is just as daunting. Since the articulation of the Millennium Development Goals more than a decade ago, 55 million new slum dwellers have been added to the global population. Most global population growth is expected to take place in the urban areas of the developing world. And everywhere, we can expect a huge demand for more land, housing, basic services and infrastructure.

We have the science and technology to build smarter cities and cope with the challenges of urban expansion. We know what policies would strengthen urban good governance and improve the way cities handle such key issues as housing, land use, equitable access to land, inheritance and shelter rights, sanitation and energy efficiency.

Our collective challenge is to stimulate sustainable urban development and the transition towards a green economy. Your deliberations are also an important opportunity to ensure that the urban development agenda is fully reflected at next year's United Nations Conference on Sustainable Development – Rio+20.

Cities, as they have for centuries, play a central role in the advancement of human progress. Let us ensure that all their citizens enjoy the well-being they need to continue making those unique and invaluable contributions. Please accept my best wishes for a successful session.

---